



*Ministère de la Famille et
Des Organisations Féminines*

Compte rendu

de la Réunion de la Commission sur l'économie d'énergie portant examen du plan d'action et du projet de protocole de partenariat entre le Ministère de la Famille et le Ministère de la Coopération Internationale, 19 août 2011.

Le vendredi 19 août 2011 à 15 heures s'est tenue au Ministère de la Famille une réunion en vue d'examiner le plan d'action et le projet de protocole d'entente et de partenariat entre le Ministère de la Famille et des Organisations Féminines et le Ministère de la Coopération internationale des infrastructures, des transports aériens et de l'énergie.

Assistaient à la réunion :

Voir liste des présences jointe en annexe

Ordre du jour : présentation du protocole d'entente et de partenariat --- examen du plan d'action

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants du Ministère de la Coopération Internationale sous la direction de Monsieur Madior SYLLA, conseiller technique chargé de la Communication, le Directeur de Cabinet, président la séance, a présenté les membres de la commission « Economie d'énergie » mise en place après la tenue du forum sur « l'autonomisation des femmes », du 31 juillet 2011 au Méridien.

Poursuivant, il a exprimé tout l'intérêt que le Ministre d'Etat, Aida MBODJI accorde au secteur de l'énergie et promet de ne ménager aucun effort pour une résolution rapide des difficultés auxquelles il est confronté.

Il a également rassuré de la disponibilité de ses collaborateurs et des organisations féminines à servir de relais auprès des populations pour l'atteinte des objectifs fixés.

A son tour, M. Madior SYLLA a transmis les salutations et les remerciements du Ministre d'Etat Karim WADE avant de manifester leur disponibilité et leur détermination à nous apporter tout l'appui nécessaire à la bonne marche de cette collaboration.

Aussi, a-t-il demandé de prendre toutes les dispositions pour une exécution diligente des activités prévues à cet effet. Car, affirme t-il, 3 500 000 lampes à basse consommation sont concernées par cette opération dont le démarrage est prévu en mi-septembre avec un nombre de 500 000 lampes.

En outre, il a été rappelé le rôle important que les femmes auront à jouer dans ce cadre.

1° Le Protocole d'entente et de partenariat

Le protocole a été présenté aux participants par Madame Safiétou BA qui a décliné les grandes parties ainsi que les rôles et responsabilités de chaque Ministère.

Une discussion s'en est suivie et des améliorations y ont été apportées. Parmi celles, la question de l'intégration des femmes les instances de prises de décisions qui est l'une des préoccupations de Madame le Ministre d'Etat.

L'utilisation des 3 500 000 LBC permettra, selon, M. SYLLA de faire une économie de 5 à 10 mégawatt pour un coût de 35 000 000 000 de FCFA.

Ensuite, il nous a été demandé de désigner un représentant au niveau du comité de restructuration du secteur de l'énergie et à la réunion hebdomadaire de suivi du plan Takkal. A ce titre, le DC a demandé que le Ministère soit saisi officiellement afin que des agents puissent être désignés.

2° Le plan d'action

Après une brève présentation du plan d'action avec les différentes activités prévues suivant un échéancier de six (6) mois, il a été retenu de décliner notre propre plan de communication et de porter la durée à 1 an .

Pour la réussite des activités, le Ministère de la Famille va s'appuyer sur ses différents relais que sont les organisations féminines (plus de 25000), les plateformes régionales, les Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC), mais aussi les CEDAF (Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour les Femmes) et les CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire) pour le stockage et le transport des lampes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Directeur de Cabinet a réitéré ses remerciements aux représentants du Ministère de la Coopération internationale et à l'ensemble des participants

pour tous les efforts consentis dans la rédaction des textes qui seront finalisés et présentés aux Ministres pour signature, avant de lever la séance à 16h 30.

M. Papa Sambaré NDIAYE